



CONVOCAATION

Séance du Conseil général

COMMUNE
DE
1407 Bioley-Magnoux

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil général,

Par la présente, vous êtes convoqués à la séance du Conseil général

le lundi 22 juin 2026 à 20 heures 15

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel.
2. Procès-verbal de la dernière séance.
3. Assermentation des nouveaux membres.
4. Communications du Président du Conseil général.
5. Communications de la Municipalité.
6. Préavis municipal pour l'adoption des comptes 2025. Commission, débat et décision.
7. Préavis municipal pour l'arrêté d'imposition 2027. Commission, débat et décision.
8. Préavis municipal pour une demande de crédit de CHF 350'000.- pour la revitalisation du ruisseau du Stand. Commission, débat et décision.
9. Interventions individuelles et divers.

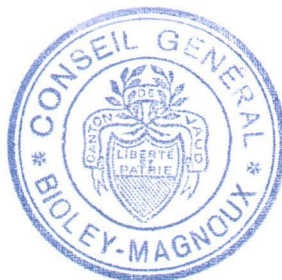
Chaque membre est tenu de se rendre aux séances du Conseil général. En cas d'empêchement, nous vous remercions de vous excuser, par avance, auprès de la Secrétaire (par message 079 443 55 46) ou du Président (079 248 95 77).

Il est porté à votre connaissance que, préalablement à la séance, se tiendra à **19h30** l'assermentation officielle des autorités communales pour la législature 2026 - 2031, conformément aux informations communiquées à la population par tout-ménage. Les personnes souhaitant siéger au Conseil général pour la nouvelle législature sont invitées à s'y présenter afin de prêter serment.

Les membres ne souhaitant pas poursuivre leur engagement pour la législature 2026 - 2031 sont priés de se présenter, conformément à la présente convocation, directement à **20h15** pour le début de la dernière séance de la législature 2021 - 2026.

Avec nos salutations les meilleures

Le Président
Nathane Vagnières



La Secrétaire
Véronique Lienhard

Annexes : préavis municipaux